

Chère Doctorante, Cher Doctorant,

Avec pour objectif de renforcer les relations universitaires des doctorants, l'Université Autonome de Barcelone et son programme de Doctorat en Droit organisent un workshop qui aura lieu dans l'après-midi du 6 juillet et la matinée du 7 juillet 2017. Ce sera la deuxième édition des ateliers doctoraux de l'Ecole Européenne de Droit, la première ayant eu lieu en avril 2016 à Toulouse. Assurer la continuité d'une telle initiative est d'une grande importance à nos yeux car elle permet l'échange non seulement intellectuel mais aussi humain entre nos doctorants.

Le thème choisi pour ces ateliers, d'actualité et interdisciplinaire, « La création judiciaire du droit et le dialogue entre juges ».

Les interventions des doctorants pourront être présentées en castillan, catalan, anglais et en français. Les personnes intéressées devront être inscrites dans un programme de doctorat et présenter une proposition qui sera évaluée par le Comité scientifique de l'événement. La candidature devra préciser le titre de l'intervention, un bref résumé de son contenu (entre 150 et 250 mots), le curriculum vitae du candidat et un document qui atteste son inscription dans un programme de doctorat.

Les candidatures devront être envoyées par courrier électronique aux adresses suivantes : workshop.doctorat.dret@uab.cat et claudine.chambert@ut-capitole.fr avant le 30 avril 2017.

Le Comité scientifique communiquera individuellement par courriel l'acceptation ou le refus des candidatures présentées dans la quinzaine suivant cette date.

Si la candidature est acceptée, le/la doctorant(e) devra remettre une version écrite de son intervention avant le 30 juin 2017 (extension d'à peu près 12-15 pages, 7000-8000 mots) et la présenter publiquement durant les ateliers, pendant environ 15 minutes. Toutes les personnes qui feront une intervention recevront une attestation de participation et la publication des actes sera envisagée.

Aucun frais n'est demandé pour la participation aux ateliers. L'université d'accueil prendra en charge les pauses café et le repas de clôture qui aura lieu le vendredi 7 juillet. Les frais de déplacement et de logement devront être assumés par chacun des participants. Veuillez noter que le Campus de l'Université Autonome de Barcelone est situé dans la banlieue de Barcelone (à une demi-heure en train du centre-ville) et qu'il dispose d'un hôtel (Hôtel Campus).

Nous espérons pouvoir compter sur votre présence.
Recevez, chère doctorante, cher doctorant, nos salutations distinguées.

Esther ZAPATER, Doyenne de la Faculté de Droit de l'Université Autonome de Barcelone
Mercedes Garcia Aran, Directrice de l'Ecole Doctorale de Droit de l'UAB
Wanda MASTOR, Directrice de l'Ecole Européenne de Droit de Toulouse